

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21460042100298	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI MAIRIE DE CAHORS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : tresorier de cahors

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	38
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	39
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	40
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	41

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	46
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	47
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ; - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération du 30/03/2006.</p> <p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 600 000,00
	2 600 000,00	2 296 512,58
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)
	0,00	(si excédent) 303 487,42
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 600 000,00
	2 600 000,00	2 600 000,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 363 867,54
	1 363 867,54	1 454 249,27
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	336 132,46
	336 132,46	10 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
	0,00	(si solde positif) 235 750,73
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 700 000,00
	1 700 000,00	1 700 000,00
	TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 300 000,00
	4 300 000,00	4 300 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	572 000,00	0,00	561 700,00	561 700,00	561 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	780 000,00	0,00	764 000,00	764 000,00	764 000,00
014	Atténuations de produits	360 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
65	Autres charges de gestion courante	70 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 782 000,00	0,00	1 750 700,00	1 750 700,00	1 750 700,00
66	Charges financières	90 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	23 000,00		24 300,00	24 300,00	24 300,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 925 000,00	0,00	1 875 000,00	1 875 000,00	1 875 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	40 000,00		285 000,00	285 000,00	285 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	600 000,00		440 000,00	440 000,00	440 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		640 000,00		725 000,00	725 000,00	725 000,00
TOTAL		2 565 000,00	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 600 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 444,75	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 280 000,00	0,00	2 279 012,58	2 279 012,58	2 279 012,58
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Total des recettes de gestion des services		2 284 944,75	0,00	2 281 512,58	2 281 512,58	2 281 512,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 284 944,75	0,00	2 281 512,58	2 281 512,58	2 281 512,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	25 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		25 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL		2 309 944,75	0,00	2 296 512,58	2 296 512,58	2 296 512,58

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	303 487,42
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 600 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	710 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	10 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 545,76	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 639 437,77	336 132,46	986 867,54	986 867,54	1 323 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 704 463,53	336 132,46	986 867,54	986 867,54	1 323 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 536,47	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	200 536,47	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 905 000,00	336 132,46	1 148 867,54	1 148 867,54	1 485 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	225 000,00		215 000,00	215 000,00	215 000,00
	TOTAL	2 130 000,00	336 132,46	1 363 867,54	1 363 867,54	1 700 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 700 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	10 000,00	10 000,00	129 249,27	129 249,27	139 249,27
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	187 082,16	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	197 082,16	10 000,00	129 249,27	129 249,27	139 249,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	197 082,16	10 000,00	529 249,27	529 249,27	539 249,27
021	Virement de la section d'exploitation (4)	40 000,00		285 000,00	285 000,00	285 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	600 000,00		440 000,00	440 000,00	440 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	840 000,00		925 000,00	925 000,00	925 000,00
	TOTAL	1 037 082,16	10 000,00	1 454 249,27	1 454 249,27	1 464 249,27

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	235 750,73
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 700 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	710 000,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	561 700,00		561 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	764 000,00		764 000,00
014	Atténuations de produits	360 000,00		360 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00		65 000,00
66	Charges financières	70 000,00	0,00	70 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	440 000,00	440 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	24 300,00		24 300,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		285 000,00	285 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 875 000,00	725 000,00	2 600 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 600 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 000,00	15 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	162 000,00	0,00	162 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 323 000,00		1 323 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 485 000,00	215 000,00	1 700 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 700 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 279 012,58		2 279 012,58
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00		2 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	15 000,00	15 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 281 512,58	15 000,00	2 296 512,58

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	303 487,42
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 600 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	139 249,27	0,00	139 249,27
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		432 000,00	432 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		8 000,00	8 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		285 000,00	285 000,00
Recettes d'investissement – Total		139 249,27	925 000,00	1 064 249,27

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	235 750,73
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	400 000,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 700 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	572 000,00	561 700,00	561 700,00
604	Achats d'études, prestations de services	10 000,00	13 000,00	13 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	145 000,00	155 000,00	155 000,00
6062	Produits de traitement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	45 000,00	50 000,00	50 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6066	Carburants	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	61 000,00	61 000,00	61 000,00
611	Sous-traitance générale	12 000,00	14 000,00	14 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	4 000,00	4 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	1 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6156	Maintenance	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	6 500,00	8 000,00	8 000,00
6168	Autres	12 000,00	13 000,00	13 000,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00
618	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports sur achats	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	600,00	600,00
6287	Remboursements de frais	25 000,00	4 000,00	4 000,00
6353	Impôts indirects	300,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	300,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	600,00	100,00	100,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	195 000,00	183 700,00	183 700,00
6378	Autres taxes et redevances	1 300,00	1 300,00	1 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	780 000,00	764 000,00	764 000,00
6218	Autre personnel extérieur	133 611,00	135 000,00	135 000,00
6331	Versement de transport	2 121,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 768,00	2 000,00	2 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 542,00	8 000,00	8 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 061,00	1 000,00	1 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	460 565,00	456 000,00	456 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	62 434,00	35 000,00	35 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	107 272,00	120 000,00	120 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 581,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	1 500,00	1 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 045,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits (7)	360 000,00	360 000,00	360 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	360 000,00	360 000,00	360 000,00
65	Autres charges de gestion courante	70 000,00	65 000,00	65 000,00
6531	Indemnités élus	0,00	6 000,00	6 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	70 000,00	45 000,00	45 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 782 000,00	1 750 700,00	1 750 700,00
66	Charges financières (b) (8)	90 000,00	70 000,00	70 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	90 000,00	70 000,00	70 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 400,00	30 000,00	30 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	4 600,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	23 000,00	24 300,00	24 300,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 925 000,00	1 875 000,00	1 875 000,00
023	Virement à la section d'investissement	40 000,00	285 000,00	285 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	600 000,00	440 000,00	440 000,00
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt	100 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	500 000,00	440 000,00	440 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		640 000,00	725 000,00	725 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		640 000,00	725 000,00	725 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 565 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 600 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	22 102,57
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	22 102,57
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	2 444,75	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	2 444,75	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 280 000,00	2 279 012,58	2 279 012,58
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 800 000,00	1 669 592,58	1 669 592,58
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	0,00	129 920,00	129 920,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	345 000,00	360 000,00	360 000,00
70128	Autres taxes et redevances	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7064	Locations de compteurs	44 000,00	44 000,00	44 000,00
7068	Autres prestations de services	40 000,00	30 000,00	30 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	10 000,00	5 000,00	5 000,00
7087	Remboursement de frais	1 000,00	500,00	500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7588	Autres	2 500,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 284 944,75	2 281 512,58	2 281 512,58
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 284 944,75	2 281 512,58	2 281 512,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	25 000,00	15 000,00	15 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	25 000,00	15 000,00	15 000,00
796	Transferts charges financières	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 309 944,75	2 296 512,58	2 296 512,58

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	303 487,42
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 600 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 480,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 480,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	54 545,76	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 045,76	0,00	0,00
2184	Mobilier	500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	105 899,99	211 867,54	211 867,54
32	Opération d'équipement n° 32 (5)	783 407,78	325 000,00	325 000,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	500 000,00	360 000,00	360 000,00
34	Opération d'équipement n° 34 (5)	250 130,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 704 463,53	986 867,54	986 867,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 536,47	162 000,00	162 000,00
1641	Emprunts en euros	200 536,47	162 000,00	162 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		200 536,47	162 000,00	162 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 905 000,00	1 148 867,54	1 148 867,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	25 000,00	15 000,00	15 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	25 000,00	15 000,00	15 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	8 000,00	6 900,00	6 900,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 000,00	800,00	800,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	13 000,00	4 300,00	4 300,00
13918	Autres subventions d'équipement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	200 000,00	200 000,00
21562	Service d'assainissement	200 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		225 000,00	215 000,00	215 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 130 000,00	1 363 867,54	1 363 867,54

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	336 132,46
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 700 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	10 000,00	129 249,27	129 249,27
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	10 000,00	129 249,27	129 249,27
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	187 082,16	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	187 082,16	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		197 082,16	129 249,27	129 249,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	400 000,00	400 000,00
1068	Autres réserves	0,00	400 000,00	400 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		197 082,16	529 249,27	529 249,27
021	Virement de la section d'exploitation	40 000,00	285 000,00	285 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	600 000,00	440 000,00	440 000,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	35 000,00	28 500,00	28 500,00
28033	Frais d'insertion	5 000,00	500,00	500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00	10 000,00	10 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	70 000,00	60 000,00	60 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	270 000,00	265 500,00	265 500,00
28154	Matériel industriel	60 000,00	36 000,00	36 000,00
281561	Service de distribution d'eau	10 000,00	3 000,00	3 000,00
28182	Matériel de transport	30 000,00	26 000,00	26 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	5 000,00	500,00	500,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		640 000,00	725 000,00	725 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		840 000,00	925 000,00	925 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 037 082,16	1 454 249,27	1 454 249,27

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	10 000,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	235 750,73
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 700 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1)
LIBELLE : PROTECTION FONTAINE DES CHARTREUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		24 052,64	a 1 643,70	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	24 052,64	1 643,70	40 000,00	40 000,00	0,00
2031	Frais d'études	24 052,64	1 643,70	40 000,00	40 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-41 643,70
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE : MATERIEL info/industriel/transport...

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		295 752,78	a 46 292,21	211 867,54	b 211 867,54	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 500,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	2 500,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	295 752,78	43 792,21	201 867,54	201 867,54	0,00
2154	Matériel industriel	116 172,65	3 422,20	40 000,00	40 000,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	178 759,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	40 171,61	95 000,00	95 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	198,40	1 000,00	1 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	820,60	0,00	1 867,54	1 867,54	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-258 159,75
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 32 (1)
LIBELLE : PROGRAMME DE L'ANNEE TRAVAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		917 108,16	a 228 021,51	325 000,00	b 325 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	33 502,83	615,40	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	32 032,83	615,40	5 000,00	5 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	883 605,33	227 406,11	320 000,00	320 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	883 605,33	116 234,74	320 000,00	320 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	111 171,37	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-553 021,51
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR AEP**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		549 191,50	a 32 974,47	360 000,00	b 360 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 873,45	196,21	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	8 685,45	196,21	30 000,00	30 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	539 318,05	32 778,26	320 000,00	320 000,00	0,00
2313	Constructions	215 902,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	312 076,92	32 778,26	320 000,00	320 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	11 338,93	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-392 974,47
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 34 (1)
LIBELLE : UNITE DE TRAITEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		73 357,03	a 27 200,57	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	38 407,03	27 200,57	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	38 407,03	27 200,57	50 000,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	34 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	34 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-77 200,57
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 641 988,72									
1641 Emprunts en euros (total)					2 641 988,72									
00348743CO2661	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	10/08/2011	31/05/2012	31/05/2013	460 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,660	2,640		A	C	N	A-1
1226728	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/07/2012	15/01/2013	01/08/2013	220 000,00	F	FIXE	4,790	4,790		A	P	N	A-1
2005238	CAISSE EPARGNE	01/10/2005	06/10/2005	01/10/2006	250 000,00	C	TAUX STRUCTURES	2,720	2,860		A	P	N	B-3
6860708	CAISSE EPARGNE	22/12/2005	30/12/2005	05/01/2007	150 000,00	F	FIXE	3,000	3,000		A	P	N	A-1
CO9427	CREDIT AGRICOLE CIB	24/02/2017	27/02/2017	27/05/2017	434 402,00	F	FIXE	1,480	1,490		T	P	N	A-1
LT090078/CO5566	CREDIT AGRICOLE CIB	24/04/2009	31/07/2009	31/07/2010	230 000,00	C	TAUX STRUCTURES	0,000	3,310		A	C	N	A-1
MIN253611EUR/0268050	CREDIT LOCAL DE FRANCE	23/11/2007	01/06/2008	01/06/2009	500 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,900	3,960		A	P	N	B-4
MON210021EUR/214592	CREDIT LOCAL DE FRANCE	29/04/2003	29/04/2003	01/05/2004	27 113,35	C	TAUX STRUCTURES	4,080	4,130		A	X Echéances Progressives	N	B-4
MON264026	CREDIT LOCAL DE FRANCE	23/12/2008	29/12/2008	01/04/2009	200 000,00	F	FIXE	4,370	4,510		T	C	N	A-1
MON277496	CREDIT LOCAL DE FRANCE	20/02/2012	10/03/2012	01/06/2013	80 000,00	F	FIXE	3,500	3,570		A	X Libre	N	A-1
MPH278017EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	21/05/2012	01/06/2012	01/04/2013	90 473,37	C	TAUX STRUCTURES	0,000	3,750		A	P	N	B-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 641 988,72									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 804 136,79					151 909,62	58 035,21	0,00	19 745,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 804 136,79					151 909,62	58 035,21	0,00	19 745,03
00348743CO2661	N	0,00	A-1	364 800,00	19,00	C	TAUX STRUCTURES	3,660	18 400,00	13 194,79	0,00	1 126,95
1226728	N	0,00	A-1	163 007,82	9,00	F	FIXE	4,790	13 087,44	7 808,07	0,00	3 010,20
2005238	N	0,00	B-3	77 842,16	2,00	C	TAUX STRUCTURES	0,000	19 164,57	0,00	0,00	0,00
6860708	N	0,00	A-1	46 705,27	3,00	F	FIXE	3,000	11 163,83	1 401,16	0,00	1 054,56
CO9427	N	0,00	A-1	413 332,55	13,00	F	FIXE	1,480	28 451,41	5 959,98	0,00	541,77
LT090078/CO5566	N	0,00	A-1	168 666,78	21,00	C	TAUX STRUCTURES	3,950	7 666,67	6 754,85	0,00	2 720,45
MIN253611EUR/0268050	N	0,00	B-4	333 264,07	10,00	C	TAUX STRUCTURES	3,900	23 458,09	13 177,82	0,00	7 182,34
MON210021EUR/214592	N	0,00	B-4	2 259,68	0,00	C	TAUX STRUCTURES	4,080	2 259,68	93,48	0,00	0,00
MON264026	N	0,00	A-1	112 500,00	11,00	F	FIXE	4,370	10 000,00	4 818,24	0,00	1 144,70
MON277496	N	0,00	A-1	41 250,00	2,00	F	FIXE	3,500	13 750,00	1 463,80	0,00	572,15
MPH278017EUR	N	0,00	B-1	80 508,46	10,00	C	TAUX STRUCTURES	4,120	4 507,93	3 363,02	0,00	2 391,91
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE CAHORS - EAU - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 804 136,79					151 909,62	58 035,21	0,00	19 745,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
2005238	CAISSE EPARGNE	250 000,00	77 842,16	3	15,00	Du 06/10/2005 Au 01/10/2008	2.72	5	4 690,36		0,000	0,00	0,00	4,31
MIN253611EUR/0268050	CREDIT LOCAL DE FRANCE	500 000,00	333 264,07	4	20,00	Du 01/06/2008 Au 01/06/2009	3.9	LIBORUSD12M	69 670,95		3,900	13 177,82	0,00	18,47
MON210021EUR/214592	CREDIT LOCAL DE FRANCE	27 113,35	2 259,68	4	15,00		4.08	LIBORUSD12M+0.05	55,14		4,080	93,48	0,00	0,13
MPH278017EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	90 473,37	80 508,46	1	15,00		4.12	EUR12	14 469,89		4,120	3 363,02	0,00	4,46
TOTAL (B)		867 586,72	493 874,37						88 886,34			16 634,32	0,00	27,37
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		867 586,72	493 874,37						88 886,34			16 634,32	0,00	27,37

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	72,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 310 262,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	1	2	0	
	% de l'encours	4,46	0,00	4,31	18,60	0,00	
	Montant en euros	80 508,46	0,00	77 842,16	335 523,75	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 762.25 €	19/10/1997

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	30/03/2006
L	Voitures	8	30/03/2006
L	Camions et véhicules industriels	8	30/03/2006
L	Mobilier	10	30/03/2006
L	Matériel informatique	5	30/03/2006
L	Matériel classique	6	30/03/2006
L	Réseaux d'assainissement	30	30/03/2006
L	Station d'épuration	30	30/03/2006
L	Réservoirs et bâtiments	40	30/03/2006
L	Installations électromécaniques et pompes	15	30/03/2006
L	Bâtiments léger, abri	12	30/03/2006
L	agencement et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	30/03/2006
L	Voitures d'occasion	5	27/02/2012
L	Camions et véhicules d'occasion	5	27/02/2012
L	Logiciels et licences	5	04/04/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		177 000,00	I 177 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		162 000,00	162 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	162 000,00	162 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 000,00	15 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	15 000,00	15 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	177 000,00	336 132,46	0,00	513 132,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		725 000,00	III 725 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		725 000,00	725 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	28 500,00	28 500,00
28033	Frais d'insertion	500,00	500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00	10 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	60 000,00	60 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	265 500,00	265 500,00
28154	Matériel industriel	36 000,00	36 000,00
281561	Service de distribution d'eau	3 000,00	3 000,00
28182	Matériel de transport	26 000,00	26 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	500,00	500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	8 000,00	8 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	285 000,00	285 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	725 000,00	10 000,00	235 750,73	400 000,00	1 370 750,73

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 513 132,46
Ressources propres disponibles	IV 1 370 750,73
Solde	V = IV – II (6) 857 618,27

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				72 693,00	7 269,00	7 269,00	58 155,00
2017	Indemnités de réaménagement de dette	10	05/07/2017	72 693,00	7 269,00	7 269,00	58 155,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743	Subvention de fonctionnement		COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU GRAND CAHORS	Association	4 560,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
Aménagement des rues du site patrimonial remarquable - Travaux Eau	110 917,00	0,00	110 917,00	68 949,58	41 987,00	0,00
Schéma Directeur Eau - Travaux	10 326 000,00	0,00	10 326 000,00	542 459,00	350 000,00	9 433 541,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjt adm	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm Pal 1Cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt adm Pal 2Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Adjt tech	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjt tech Pal 2Cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent maitrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent maitrise Pal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		18,00	0,00	18,00	18,00	0,00	18,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Direction des affaires générales, Hôtel de Ville, 73 Boulevard Gambetta 46000 CAHORS (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES :

Pour : 28

Contre : 4

Abstentions : 2

Date de convocation : 27/03/2018

Présenté par (1) Vincent BOUILLAGUET, adjoint au Maire en charge des Finances,

A Hotel de Ville, 73 boulevard Gambetta, 46000 CAHORS le 04/04/2018

(1) Vincent BOUILLAGUET, adjoint au Maire en charge des Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Hotel de Ville, 73 boulevard Gambetta, 46000 CAHORS, le 04/04/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BESSOU Eveline	
BONNET Catherine	
BOUILLAGUET Vincent	
BOUIX Catherine	
BOYER Noëlle	
CASTANG Stéphane	
CHABERT Fabienne	
CHANUT-STOEFFLER Sylvie	
COLIN Henri	
COUPY Daniel	
DEBUISSON Guy	
DELPECH Bernard	
DIRAT Laurence	
DUPLESSIS-KERGOMARD Elise	
FAUBERT Françoise	
GRINFEDER Michel	
GUIRAL Lionel	
HAUDRY-ZUILI Sabine	
LAGARDE Geneviève	
LASFARGUES Geneviève	
LENEVEU Hélène	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LOOCK Martine	
MAFFRE Jean-Luc	
MARTY Lucienne	
MUNTE Serge	
RIVIERE Brigitte	
ROUET Thibaut	
SAN JUAN Alain	
SENNAC Pierre-Louis	
SIMON Michel	
SINDOU Géraud	
TESTA Francesco	
TILLIE Christophe	
TULET André	
VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc	

Certifié exécutoire par (1) Vincent BOUILLAGUET, adjoint au Maire en charge des Finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2018, et de la publication le 10/04/2018

A CAHORS, le 09/04/2018

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.